

# NOTE de presse

## EDF ET LE CHARBON DE SANG

MAI 2016

 Les Amis  
de la Terre  
France

# EDF

## ET LE CHARBON DE SANG



Selon l'ONG PAX, entre 1996 et 2016, l'activité charbon de l'entreprise américaine Drummond et de la suisse Prodeco/Glencore dans le bassin minier Cesar en Colombie aurait été entachée par de nombreuses violations des droits de l'homme. Sous les coups des factions paramilitaires protégeant les intérêts miniers, plus de 3 100 personnes ont perdu la vie, et plus de 55 000 ont été déplacées. Alors qu'encore aujourd'hui les victimes demandent reconnaissance et réparation, les entreprises font la sourde oreille et continuent de tirer profit de ce charbon de sang. Complices, des entreprises européennes achètent près de 70 % du charbon de Drummond et Prodeco/Glencore. Parmi elles, EDF. Pour que justice soit faite, pour qu'une transition respectueuse des droits et de l'environnement s'opère, les Amis de la Terre et leurs partenaires appellent EDF à mettre fin à ce commerce du charbon de sang.



# ENTREPRISES CHARBONNIÈRES EN COLOMBIE : DU SANG SUR LES MAINS

- Le bassin minier charbonnier de Cesar, en Colombie, est principalement exploité par deux entreprises étrangères. **En 2013, l'américaine Drummond y produisait 22,8 millions de tonnes de charbon par an, tandis que la suisse Prodeco (filiale de Glencore), en produisait 18,6 millions de tonnes.**
- Lorsque Drummond et Prodeco commencèrent leurs activités dans la région de César au milieu des années 90, celle-ci était déjà en proie à de nombreux conflits. En 1996, les paramilitaires du groupe AUC commencèrent à opérer dans la région et évincèrent les guérillas (FARC et ELN) qui entravaient les activités économiques locales. En décembre 1999, un front paramilitaire AUC - le front Juan Andrés Alvarez Front- fut créé spécifiquement pour agir aux abords du bassin minier et des voies de chemin de fer. **De 60 hommes au départ, il en comptait 600 au moment de sa démobilisation en 2006.**
- Entre 1996 et 2006, les paramilitaires semèrent la terreur dans la région de Cesar : **selon les chiffres de la police nationale, plus de 3 100 personnes furent tuées et 55 000 déplacées de leur village. Plus de 300 personnes sont toujours portées disparues.** Les organisations locales et les syndicats furent sévèrement réprimés.
- D'après une enquête menée par l'ONG Pax, Drummond et Prodeco/Glencore n'auraient rien ignoré des méthodes brutales utilisées par les paramilitaires pour combattre la guérilla et leurs supposés sympathisants. D'anciens responsables du service de sécurité des mines ont affirmé que **les entreprises étaient bien informées des incidents dans la région et des activités des bandes armées.**
- **Pire, selon un ancien responsable de Prodeco, les départements sécurité des deux entreprises auraient joué un rôle crucial dans la prise de contact entre les forces paramilitaires AUC et les représentants des entreprises au début de l'année 1996.** C'est cette mise en contact qui aurait conduit à l'arrivée du premier groupe d'une centaine de combattants pour opérer dans le bassin minier. Ces dires ont été corroborés par un ancien combattant des forces paramilitaires qui a révélé que le front Juan Andrés Alvarez (JAA) aurait été spécifiquement créé à la demande

de Drummond pour défendre les intérêts de l'entreprise. Selon ces témoignages, le front aurait largement bénéficié du soutien financier de Drummond et Prodeco/Glencore.

- **Quel intérêt ces entreprises auraient eu à soutenir les activités des paramilitaires ?** Une telle protection aurait permis aux entreprises d'assurer l'approvisionnement de leurs mines et les conditions d'exportation. L'instabilité liée à la répression de la guérilla et de leurs soutiens supposés aurait rendu plus facile l'accès aux terres libérées par les personnes déplacées de façon forcée, tandis que la répression des structures sociales locales et notamment des syndicats, aurait facilité le déroulement de leurs opérations sans contestation sociale.
- Après la démobilisation en 2006, de nombreux responsables du Front JAA passés par le système « Justice et Vérité » avouèrent sur l'honneur les crimes commis. **Au total, 9 anciens commandants paramilitaires témoignèrent non seulement des centaines de meurtres, attaques et viols, mais aussi des liens entre les fronts paramilitaires et les entreprises minières<sup>2</sup>.**
- La justice colombienne a condamné en février 2013 un ancien contractuel de Drummond à 38 ans de prison pour avoir assassiné deux leaders syndicaux. En mai 2015, un ancien responsable de Drummond a été interrogé à propos du meurtre de deux syndicalistes, sur dénonciation d'anciens paramilitaires, cas actuellement en cours auprès de la Cour de Justice colombienne<sup>3</sup>.

## PAS DE PAIX POUR LES VICTIMES

- **Les victimes des violences dans la région minière souffrent encore aujourd'hui des impacts des exactions commises, faute d'un processus de réconciliation qui permettrait de rétablir la vérité, de reconnaître la responsabilité des entreprises, et d'obtenir de celles-ci réparation et garanties de non-répétition.**
- Les deux entreprises ont jusqu'à maintenant contesté les différentes accusations et témoignages, et la société civile continue d'être muselée. Drummond a ainsi décidé de poursuivre les avocats des victimes pour « conspiration » contre l'entreprise. **Drummond et Prodeco ont de plus licencié 26 leaders du seul syndicat indépendant de la région, Sintramienergetica, arguant qu'ils avaient pris part à une grève qu'ils considéraient illégale en 2012<sup>4</sup>.**

1 Sistema de Informacion Minero Colombiano ([www.simco.gov.co](http://www.simco.gov.co)) & DTL D Sustainability Report 2011

2 Pax, « The Dark Side of Coal. Paramilitary Violence in the Mining Region of Cesar, Columbia. », Juin 2014

3 <http://business-humanrights.org/en/drummond-lawsuit-re-colombia>

4 [http://www.banktrack.org/download/160422\\_hsbco\\_coal\\_briefing\\_pdf/160422\\_hsbco\\_coal\\_briefing.pdf](http://www.banktrack.org/download/160422_hsbco_coal_briefing_pdf/160422_hsbco_coal_briefing.pdf)





## TEMOIGNAGE

### **MAIRA MENDEZ BARBOZA**

Maira Mendez Barboza, 30 ans, vit dans le petit village Cruce de Chiriguana avec son fils de dix ans, sa mère, son frère et le reste de sa famille. Elle témoigne du jour où les paramilitaires ont assassiné son père.

**A 2 heures du matin, le 19 février 2002, environ 30 paramilitaires ont fait apparition dans le village. Ils se sont arrêtés devant notre maison et ont frappé à la porte, mais ma mère a refusé de les laisser entrer.**

« Dépêchez-vous ou nous lançons une grenade à l'intérieur ! » a crié un homme. Puis, ils ont donné un grand coup dans la porte qui s'est ouverte.

« Vous soutenez les guérillas » ont-ils hurlé. Ils portaient des masques noirs qui dissimulaient leurs visages.

Ma mère a dit que ce n'était pas vrai, mais ils ne voulurent rien entendre. Ils nous ont forcés à nous allonger sur le sol.

Ils ont fouillé la maison pour trouver des documents compromettants, et ont jeté nos affaires par terre.

Ils étaient venus dans un grand pick-up et un véhicule de l'armée. Ils nous ont pris tous les objets de

valeur, y compris notre moto. Ils nous ont menacés de nous emmener également mais ma mère leur a hurlé : « si vous voulez nous tuer, faites le ici. »

Quand ils ont fini de fouiller la maison, les paramilitaires ont accusé mon père, Candido José Mendez Cochero, d'être un responsable syndical.

Il travaillait pour Drummond. Il conduisait des camions pour eux.

A la fin, ils ont traîné mon père dehors et lui ont tiré dessus, là, devant notre maison, devant moi, ma mère et mon frère.

Il avait neuf balles dans le corps. J'avais quinze ans.

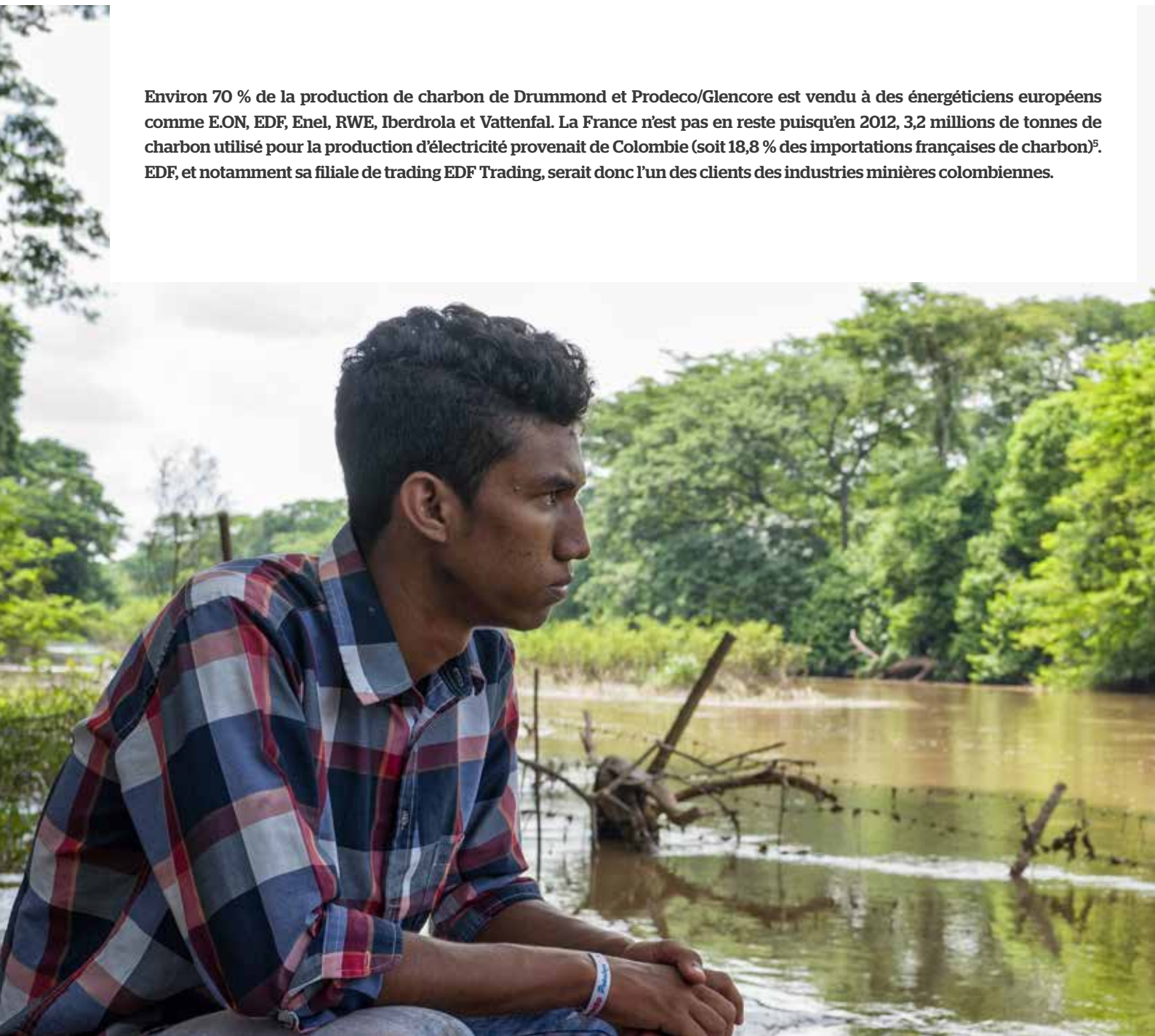
**« VOUS SOUTENEZ LES GUERILLAS » ONT-ILS HURLÉ. ILS PORTAIENT DES MASQUES NOIRS QUI DISSIMULAIENT LEURS VISAGES.**

# EDF

## COMPLICE EUROPEEN



Environ 70 % de la production de charbon de Drummond et Prodeco/Glencore est vendu à des énergéticiens européens comme E.ON, EDF, Enel, RWE, Iberdrola et Vattenfal. La France n'est pas en reste puisqu'en 2012, 3,2 millions de tonnes de charbon utilisé pour la production d'électricité provenait de Colombie (soit 18,8 % des importations françaises de charbon)<sup>5</sup>. EDF, et notamment sa filiale de trading EDF Trading, serait donc l'un des clients des industries minières colombiennes.



# EDF, COMPLICE EUROPEEN

- **EDF n'a pas démenti son approvisionnement en charbon auprès des entreprises colombiennes.** Dans une lettre datée du 30 mars 2016 et adressée au Directeur Général de l'ONG pour la paix PAX, la Vice-Présidente du Développement Durable d'EDF reconnaît la sensibilité du sujet du charbon colombien, mais se retranche derrière la participation d'EDF et d'EDF Trading à l'initiative Bettercoal pour éviter de se prononcer sur la poursuite des liens entre EDF et les entreprises minières colombiennes.
- **Bettercoal est une initiative du secteur privé créée en février 2012 par plusieurs entreprises énergétiques européennes** (Dong Energy, EDF, Enel, E.ON, ENGIE, RWE, Vattenfall, rejointes ensuite par Fortum, GasNatural Fenosa). L'objectif est « d'améliorer les performances éthiques, sociales et environnementales des mines de charbon » qui alimentent les énergéticiens européens.
- **Mais cette initiative, qualifiée « d'enfumage » par un représentant de la CGT Consom'Action<sup>6</sup> présente effectivement de nombreuses faiblesses.** D'une part, c'est une initiative qui ne comprend que des membres du secteur privé, et non pas l'ensemble des parties prenantes. La démarche est simplement volontaire : aucun mécanisme de sanction n'est prévu en cas de manquements ou violations aux recommandations émises. Le manque de transparence des données, la proximité entre les intérêts des membres de Bettercoal et les mines étudiées, l'absence de responsabilité individuelle des entreprises contribuent enfin à en faire une coquille vide qui tente de maquiller les dommages sociaux et environnementaux liés à l'extraction du charbon.

- **Le 15 mars 2016, Bettercoal publiait une analyse « Colombian Coal : A Bettercoal View », qui reconnaît les efforts faits par l'entreprise Drummond en matière de performance de responsabilité sociale<sup>7</sup>, conclusions qui semblent bien en décalage par rapport aux témoignages et attentes de la société civile locale et qui ne reconnaissent pas la responsabilité des entreprises dans la réparation des victimes.**

## UNE CONTROVERSE QUI MONTE EN EUROPE

Les liens entre les entreprises européennes et les violations des droits de l'homme liées au « charbon de sang » commencent à faire des remous chez nos voisins européens.

Plusieurs rapports ont mis en évidence les liens allégués entre Drummond et Prodeco/Glencore avec les paramilitaires et leur soutien aux exactions commises. Cette mise en lumière a déjà permis quelques avancées vers la fin de l'impunité des entreprises responsables ou complices de violations des droits.

En 2006, l'entreprise énergétique danoise DONG a décidé de mettre fin à ses relations commerciales avec Drummond en raison de ses violations des droits de l'homme.

En avril 2016, la même entreprise a annoncé suspendre ses importations de Prodeco jusqu'à ce que celle-ci remplisse un audit préalable au sein duquel la réparation des violations des droits de l'homme est une composante clé.

La municipalité d'Amsterdam, quant à elle, a voté une motion appelant les entreprises énergétiques, de transport et portuaires à améliorer leur chaîne d'approvisionnement afin que des engagements concrets soient pris pour la réparation des victimes de Cesar.

5 Selon le Commissariat Général du Développement Durable (2013) - Bilan énergétique de la France pour 2012

6 <https://www.causette.fr/actu-causette/lire-article/article-813/le-charbon-a-encore-de-la-ressource.html>

7 <http://bettercoal.org/news/colombian-coal-a-bettercoal-view>





**CONTACTEZ MALIKA PEYRAUT**  
[malika.peyraut@amisdelaterre.org](mailto:malika.peyraut@amisdelaterre.org)  
**06 88 48 93 68**

Pour aller plus loin, le rapport de Pax  
« The Dark side of coal » (141 pages) est disponible ici :  
[www.bloodcoal.org](http://www.bloodcoal.org)

En décembre 2015, EDF a confirmé ne plus vouloir investir dans de nouvelles centrales à charbon et s'engager à diminuer sa production électrique provenant de charbon. D'autre part, EDF, par sa Charte Ethique, s'est engagée à respecter les droits de l'homme et à veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme.

## NOS DEMANDES

EDF DOIT METTRE IMMÉDIATEMENT FIN A  
L'ENSEMBLE DE SES ACTIVITÉS TRADING  
LIÉES AU **CHARBON** ENGAGER UN PLAN  
DE SORTIE DE SES CENTRALES À CHARBON  
D'ICI À 2020 ET RESPECTER SES ENGA-  
GEMENTS EN MATIÈRE **DE DROITS DE  
L'HOMME**

EDF DOIT AINSI SUSPENDRE **SES LIENS  
DIRECTS OU INDIRECTS AVEC LE  
CHARBON** PROVENANT DE DRUMMOND  
ET PRODECO/GLENCORE, ET S'ASSURER  
QUE CES DERNIÈRES PRENNENT DES EN-  
GAGEMENTS CONSÉQUENTS POUR LA RÉ-  
PARATION **DES VICTIMES** DE VIOLENCE  
DANS LA RÉGION MINIÈRE DE CESAR.